

INTERET D'UNE EPREUVE D'EFFORT SYSTEMATIQUE POUR LES GRUTIERES A TOUR

Alain POIRIER *santé btp rouen*
Claude BRUNET *QUILLE*
Brigitte ROYET *QUILLE*

LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE

Des accidents médiatisés

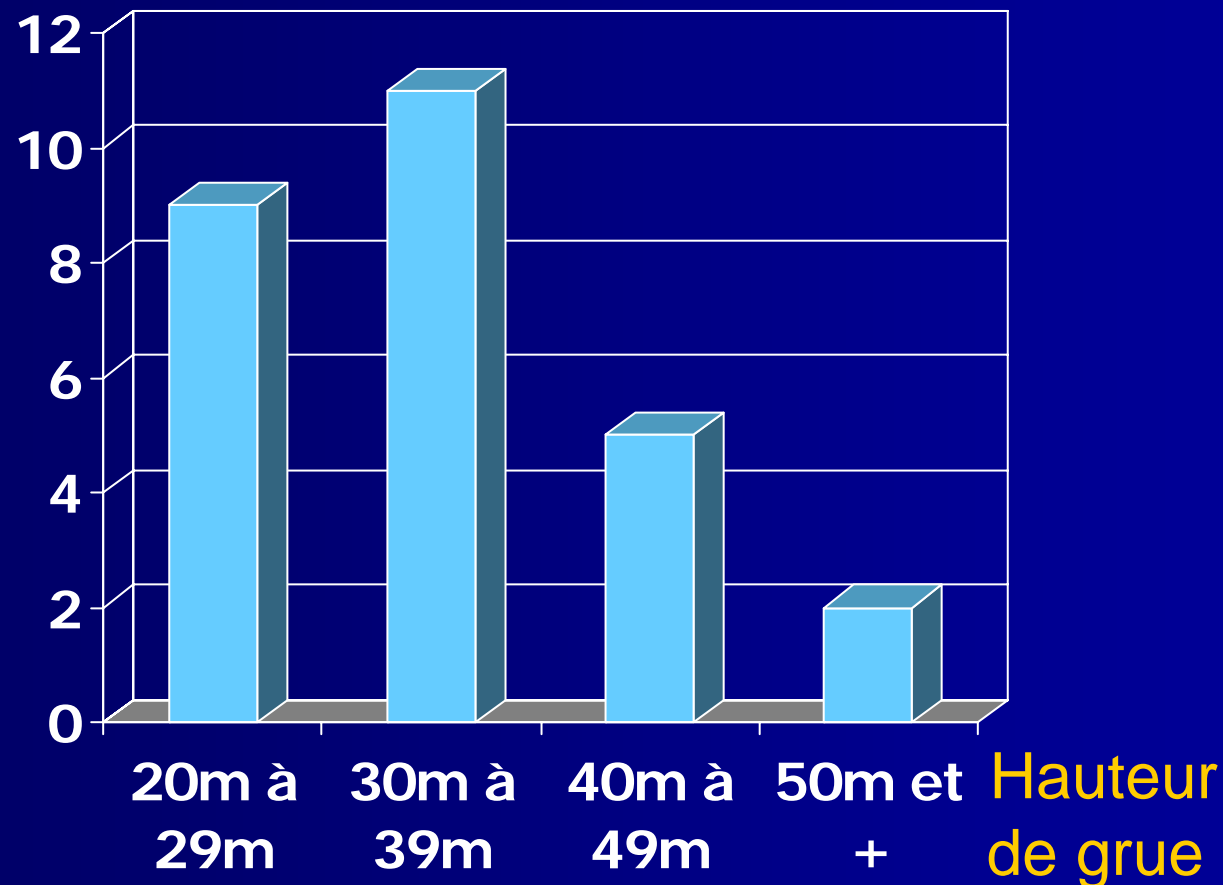
Un parc grue à tour important

Une politique Santé-Sécurité rigoureuse

UN PARC GRUES A TOUR IMPORTANT

Total : 27 grues

N grues



LA JUSTIFICATION MEDICALE

Ascension au poste de conduite :



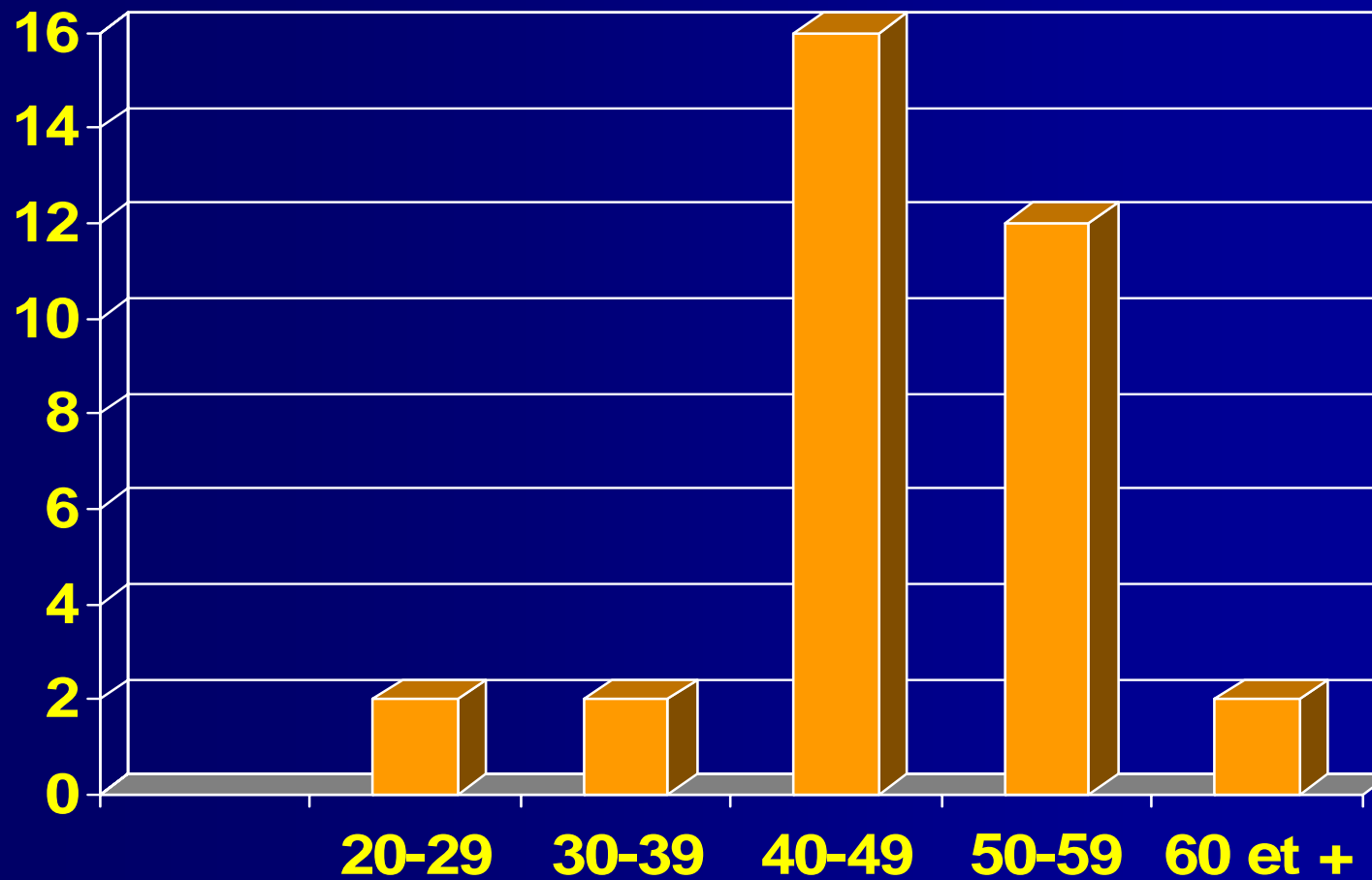
- une astreinte cardiaque éphémère

mais intense

- grutiers : âge moyen élevé

Un profil d'âge à risque

total : 34 grutiers à tour



+ risques supplémentaires en cas de malaise



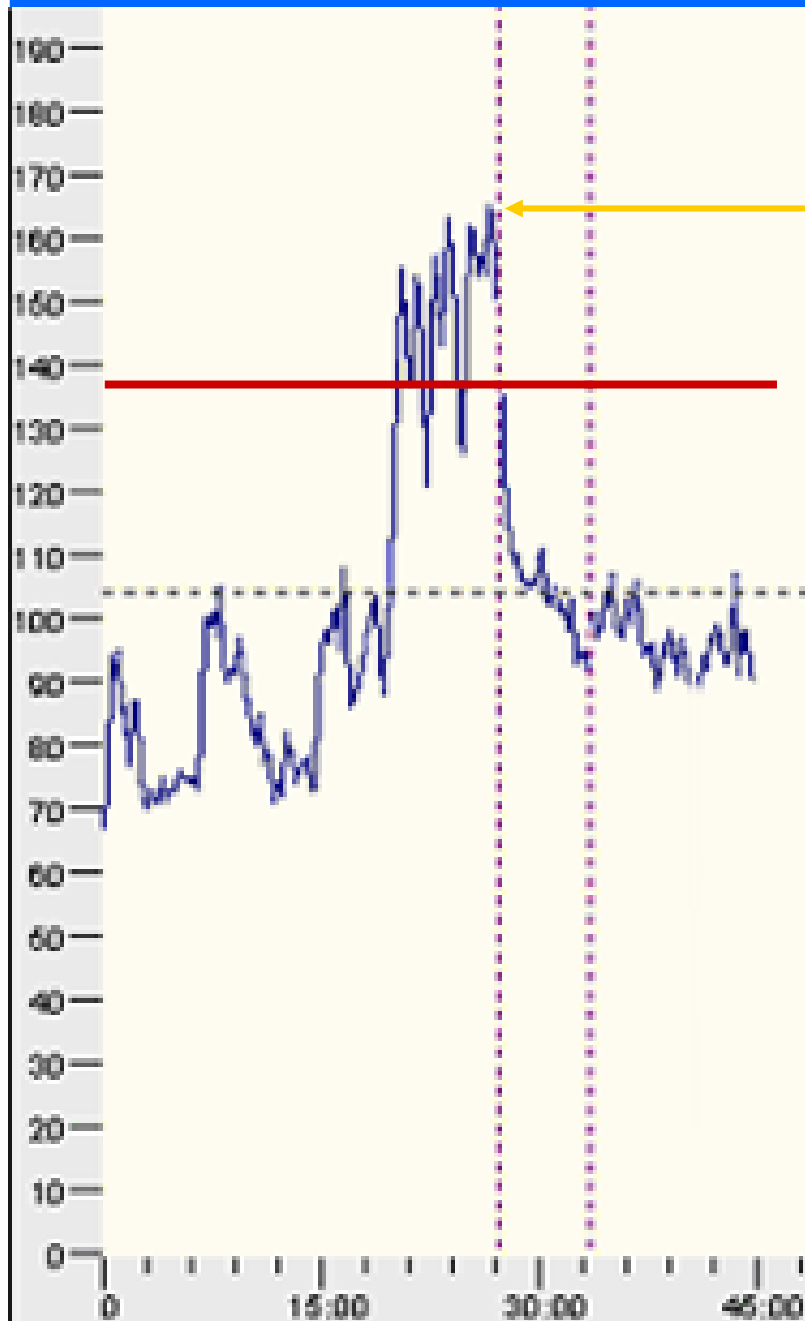
une astreinte cardiaque sévère

Fréquence maxi : 173

(maxi théorique moins 20%).

Grutier 48 ans

Grue : 70 m



Fréquence cardiaque maxi. atteinte

en % du maxi. théorique : $220 - \text{âge}$

Grutier 1 6° franchissement	Grutier 2 6° franchissement	Chantier PUCELLE	Etude MEYER INRS
96 %	89 %	90 à 95 %	91 %

Indépendant de l'âge

Indépendant de l'état physiologique

UNE REMARQUE :

Ici le risque est essentiellement pour l'intéressé

Risque pour l'entourage limité

LA DECISION

Proposition de la direction de l'entreprise
et des délégués du personnel



Présentation au CHSCT



ACCORD

Étude préalable :

Médecin du travail

+

Service Santé-Sécurité

Éligibles : les grutiers de plus de 45 ans

Effectif en mai 2007 : 24 sujets.

Secteur bâtiment ROUEN-Dieppe }
+ Secteur génie civil } 12 sujets

LE PROTOCOLE

- 1 Identification des sujets : consultation périodique
- 2 Recueil de l'accord du sujet + remise d'ordonnance
- 3 Transmission de la proposition au secrétariat
du service prévention de l'entreprise
- 4 Gestion par le secrétariat des dates de RV
- 5 Consultation cardiologique préalable
- 6 Second rendez-vous : réalisation de l'EE
- 7 Réception et gestion des résultats

Périodicité : 5 ans

LES RESULTATS

Du 01 avril 2005 au 01 avril 2007 :

réalisation de 10 EE

+ transmission de 2 EE

Découverte :

- HTA d'effort : 2

Mais : faux positif : 1

LE RETOUR D'EXPERIENCE

L'acceptation par les intéressés :

excellente, retour positif

aucun refus

TROIS CONDITIONS ETHIQUES

Information claire sur l'existence d'un risque lié à l'épreuve d'effort

Examen facultatif : volontariat

Engagement de l'entreprise relatif à la gestion des **conséquences**
du dépistage d'une affection muette

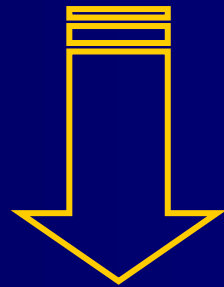
DEUX CONDITIONS TECHNIQUES

La nécessité de construire un programme cohérent

La volonté réelle de l'entreprise de s'engager

Acceptabilité par les chantiers :

dates de RV prises en interchantier



Qualité de la gestion
de la circulation des informations

excellente compliance

Les bénéfices indirects

Sensibilisation aux facteurs de risques

Valorisation des aménagements techniques

Crédibilité du service médical

Un préalable essentiel

Préparer la gestion des contre-indications
en cas d'examen positif

1- L'engagement de l'entreprise :

La garantie de l'emploi en cas d'examen positif

2- La position du médecin du travail

Interprétation nuancée des résultats de l'EE

- Confronte l'avis (écrit) du cardiologue

- Avec :

- la **probabilité** estimée d'un accident

- les conséquences réelles sur l'**employabilité**

Gravité des conséquences		Probabilité d'accident cardiaque			
élevée					
moyenne					
faible					
très faible					
		Très faible	Faible	Moyenne	Forte



apte + suivi médical



**aptitude à discuter
selon le contexte chantier + suivi**



inapte

Lésions importantes



Retirer du risque

Lésions modérées



Traiter et contrôler les facteurs de risque

Évaluer le risque résiduel

Reclassement

Apte

Apte + restriction

Quel aménagement de poste ?

La gestion de la **vitesse** de montée :

favorisée par les échelles inclinées

Grue équipée d'**ascenseur**

Aptitude avec **hauteur limitée**



Quel reclassement possible ?

Reclassement en **exécution en chantier** :
hypothétique

Evolution vers la **maîtrise** : improbable

Sauf : assistant chef de chantier ???

Reclassement **intragroupe**

ACCOMPAGNEMENT des cas limites

information du sujet

+

acceptation **collective** du risque résiduel.

Position éthique du médecin du travail

prévention

sélection

Garanties données par l'entreprise

CONCLUSION

La clinique du vieillissement

Souvent :

Présence de pathologie intercurrente

Réponse médico-sociale type maintien dans l'emploi



CONCLUSION

Question complémentaire :

Quel accompagnement en ST pour le
vieillessement physiologique ?

Action sur les conditions de travail



travail **ergonomique**

Clinique médicale



Programme préventif



Merci